LE PETIT MONDE DE, CRISNÉE

hors série

Hors Série

I ♥ CRISNEE
lpbcdw



Octobre 26

Hors série - enquête d'habitudes et d'opinion sur une éventuelle fusion des communes

FUSION DES COMMUNES - ENQUÊTE D'HABITUDES ET D'OPINION

La fusion des communes est aujourd'hui en débat. À ce stade, personne ne sait si un processus de fusion sera un jour déclenché et si oui, quand. Le but de notre enquête est de prendre une photographie de vos habitudes de vie (l'école, le travail, les courses, le sport, les loisirs, vos proches, etc...) et de recueillir votre avis.

Répondre à ce questionnaire n'implique aucune décision et n'engage ni la Commune ni ses habitants. Ce questionnaire est strictement anonyme. Y répondre vous prendra environ 5 minutes. Vous pouvez y répondre une seule fois, soit en ligne (commune-crisnee.odoo.com/enquete-crisnee-fusion) soit en flashant le QR code ci-après, ou sur le présent document à déposer à la Maison communale, rue du Soleil, 1. Date limite pour répondre : le 15 novembre 2026.

commune-crisnee.odoo.com/enquete-crisnee-fusion

Un peu d'histoire : les fusions en Belgique

Au début des années 1960, la Belgique comptait plus de 2 600 communes . Une première vague de fusions volontaires a eu lieu entre 1964 et 1971 : c'est dans ce cadre que Crisnée, Fize-le-Marsal, Kemexhe, Odeur et Thys se sont regroupées dès 1965. A l'époque, si Kemexhe et Fize-le-Marsal se disputaient le nom des communes fusionnées, c'est finalement le nom de Crisnée qui a été choisi. La grande fusion du 1er janvier 1977, imposée par la loi, a ensuite ramené le nombre de communes de 2 359 à 596, puis à 589 en 1983 avec la fusion d'Anvers.
Depuis, les fusions se font sur base volontaire et relèvent des Régions. La Flandre en a mené deux séries, en 2019 et en 2025, dont Tongeren-Borgloon. En Wallonie, une seule fusion a eu lieu à ce jour : Bastogne et Bertogne, au 1er janvier 2025. Le pays compte aujourd'hui 565 communes, dont 261 en Wallonie.

L'étude Itinera

Le débat actuel s'appuie notamment sur une étude de l'économiste Jean Hindriks (UCLouvain) pour l'institut Itinera, publiée en 2022 : « La fusion des communes : 202 communes wallonnes sur 262 sont-elles trop petites ? ». En comparant les budgets communaux de 2021, elle observe que les dépenses de personnel et de fonctionnement par habitant sont plus élevées dans les petites communes : environ 956 € par habitant sous 5 000 habitants, contre 744 € entre 15 000 et 20 000 habitants. Elle en conclut qu'il y a un intérêt à fusionner les communes jusqu'à une taille d'environ 15 000 habitants, seuil sous lequel se trouvent 202 communes wallonnes, et estime l'économie possible à 136 millions d'euros par an, soit une centaine d'euros par habitant. Cette étude est discutée : ses critiques relèvent que les petites communes sont souvent rurales et étendues, ce qui explique une partie de leurs coûts, et que les fusions menées à l'étranger n'ont pas toujours produit les économies annoncées.

Les enjeux en bref

Une fusion a des avantages et des inconvénients. Les voici résumés, sans parti pris, pour que chacun réponde en connaissance de cause. L'ampleur réelle de ces effets dépend de la ou des communes partenaires et n'est pas chiffrée à ce stade.

Effets positifs potentiels :

- Moins de mandataires : un seul bourgmestre, un seul collège, un seul conseil, un seul CPAS.
- Une seule direction et des services administratifs mis en commun.
- Moins de licences de logiciels et de contrats en double (assurances, énergie, téléphonie).
- Moins de doubles emplois de matériel et de bâtiments (véhicules, machines, dépôts).
- Des agents plus spécialisés et un service assuré en cas d'absence.
- Une plus grande capacité d'investissement et plus de poids face aux autres niveaux de pouvoir.

Effets négatifs potentiels. :

- Moins de proximité : une administration et des élus plus éloignés.
- Moins de poids pour Crisnée et ses villages dans une commune plus grande.
- Un risque de perte d'identité locale (nom, traditions, vie associative).
- Des taxes alignées entre communes, pas forcément au taux le plus bas.
- Le partage de la dette et des charges de la commune partenaire.

A. Quel est votre profil ?

1. Dans quel village habitez-vous ?
□ Crisnée □ Fize-le-Marsal □ Kemexhe □ Odeur □ Thys

2. Quel est votre âge ?
□ 16 – 17 ans □ 18 – 24 ans □ 25 – 34 ans □ 35 – 49 ans □ 50 – 64 ans □ 65 – 74 ans □ 75 ans et plus

3. Quelle est votre situation principale ?
□ Élève / étudiant(e) □ Salarié(e) ou fonctionnaire □ Indépendant(e) □ Demandeur/demandeuse d'emploi □ Retraité(e) □ Autre

4. Depuis combien de temps habitez-vous la commune ?
□ Moins de 5 ans □ Entre 5 et 15 ans □ Plus de 15 ans □ Depuis toujours

B. Quelles sont vos habitudes de vie ?

5. Où vous rendez-vous le plus souvent pour chacune des activités suivantes ? Merci d'indiquer vos destinations les plus fréquentes.

École ou études (vous-même)
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

École ou crèche de vos enfants
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Travail
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Courses alimentaires
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Autres achats (vêtements, bricolage…)
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Activités sportives
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Loisirs, culture, sorties
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs

Restaurants, cafés
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Médecin, pharmacie, soins
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Hôpital
□Waremme □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Visites aux amis
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Visites à la famille
□Crisnée □Oreye □Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

Gare(s) utilisée(s)
□Remicourt □Fexhe-le-Haut-Clocher □Awans □Waremme □Ans □Liège □Tongres □Ailleurs
□Non concerné(e)

6. Globalement, vers où votre vie quotidienne est-elle surtout tournée ? Une seule réponse.
□ Surtout vers Waremme
□ Surtout vers Liège et sa périphérie (Ans, Awans, Rocourt…)
□ Autant vers Waremme que vers Liège □ Surtout Crisnée et les villages voisins
□ Surtout vers Tongres / la Flandre
□ Autre

7. Quel est votre principal mode de déplacement ? Une seule réponse.
□ Voiture (conducteur ou passager)
□ Bus
□ Train □ Vélo / vélo électrique
□ À pied
□ Autre

C. Votre avis sur la fusion

8. Aviez-vous déjà entendu parler du débat sur la fusion des communes ?
□ Oui, je me sens bien informé(e)
□ Oui, vaguement
□ Non

9. Êtes-vous favorable à une fusion de Crisnée avec une ou plusieurs autres communes ? Une seule réponse.
□ Tout à fait favorable
□ Plutôt favorable
□ Plutôt opposé(e)
□ Tout à fait opposé(e)
□ Sans avis

10. Si une fusion devait malgré tout avoir lieu, avec quelles communes préféreriez-vous que Crisnée fusionne, sachant que le nombre minimum d'habitants devrait être de 15.000 ?
Question ouverte à tous, que vous soyez favorable ou non. 3 choix maximum.
□ Oreye, Remicourt, Fexhe-le-Haut-Clocher
□ Oreye, Remicourt, Fexhe-le-Haut-Clocher, Awans
□ Waremme, Oreye, Remicourt, Fexhe-le-Haut-Clocher
□ Awans, Ans, Liège
□ Autre :
□ Sans préférence

11. Qu'attendriez-vous d'une fusion ? 3 choix maximum.
□ Des économies (élus, logiciels, matériel…)
□ Davantage de services à la population
□ De meilleures infrastructures (sport, culture, écoles)
□ Plus de poids face aux autres niveaux de pouvoir
□ Une baisse des taxes
□ Rien de particulier

12. Que craindriez-vous d'une fusion ? 3 choix maximum.
□ Perte de proximité avec l'administration et les élus
□ Perte de l'identité de ma commune
□ Hausse des taxes
□ Éloignement des services
□ Moins d'attention portée à ma commune
□ Rien de particulier

13. Selon vous, que faut-il absolument préserver à Crisnée, avec ou sans fusion ?

.....

.....

.....

14. Avez-vous d'autres remarques ou suggestions ?

.....

.....

.....